

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 20133**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence : Licence DEG – Mention Administration Publique

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Lille 2 droit et santé, Ministère de l'Enseignement Supérieur	M. Le Président de l'Université Lille 2, Monsieur le recteur de l'académie de Lille

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

120 Spécialités pluridisciplinaires, sciences humaines et droit, 333r Inspection, évaluation, 340p Services à la collectivité (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Gestion des contentieux,

marchés publics

gestion des ressources humaines

gestion budgétaire et financière des administrations publiques

L'étudiant aura développé des compétences telles que l'analyse et l'interprétation de textes législatifs ou règlementaires et des décisions de justice, la rédaction de rapports ou notes de synthèse, de documents budgétaires et comptables, l'analyse d'une situation du point de vue juridique et l'élaboration d'un argumentaire adapté, ou encore, la mise en place d'une veille juridique et de contrôle d'application de la réglementation en vigueur. Il aura également développé le travail en autonomie et en équipe.

Il aura également acquis des capacités de mobilisation des connaissances fondamentales en droit public, en finances publiques, économie et une bonne culture administrative. Il sera en mesure de réaliser une recherche d'informations et de l'exploiter, de mettre en œuvre un projet, d'en fixer des objectifs et d'en évaluer l'action, de communiquer tant à l'écrit qu'à l'oral.

Compétences disciplinaires décrites dans le référentiel de compétences des mentions de licence :

- Se servir aisément des aspects fondamentaux de l'organisation et des compétences des administrations de l'État, des collectivités territoriales et de sécurité sociale y compris dans leurs liens avec l'Union européenne pour analyser un texte administratif.
- Situer les principales politiques publiques dans une perspective historique et territoriale.
- Identifier les bases juridiques, financières et économiques du fonctionnement et de l'activité des administrations publiques.
- Produire des synthèses et analyses sur l'administration publique en mobilisant des concepts issus des sciences sociales et une culture administrative générale.
- Se servir aisément des principaux outils de passation des concours administratifs tant à l'écrit (dissertation, rédaction de note de synthèse...) qu'à l'oral (techniques d'entretien, mise en situation).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Après obtention du concours de recrutement direct ou indirect l'étudiant intègrera soit l'Administration d'Etat (centrale et déconcentrée), l'Administration Hospitalière (Hôpitaux, Etablissements sanitaires et sociaux), ou une Collectivité territoriale.

Il pourra également intégrer une structure de droit privé ayant des missions de service public.

Le diplôme permet d'accéder à l'ensemble des postes de catégorie A et B des 3 fonctions publiques (Etat, Hospitalière et Territoriale) soit par voie du recrutement sur concours, soit par recrutement contractuel :

IRA, Inspecteur/contrôleur des finances publiques, des Douanes, de la DGCCRF, du Travail, de la Jeunesse et du sport, Inspecteur de l'Action sanitaire et sociale, service de la Protection judiciaire de la jeunesse, Directeur/conseiller d'Insertion et probation, Directeur des services pénitentiaires, contrôleur INSEE, conseiller Pôle emploi, Greffier, secrétaire d'administration centrale, SAENES, Secrétaire de Chancellerie, Attaché/secrétaire d'administration Hospitalière, D3S, Directeur d'Hôpital, Attaché/rédacteur Territorial ...

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1401 : Conception et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1404 : Mise en œuvre et pilotage de la politique des pouvoirs publics

K1501 : Application des règles financières publiques

K1502 : Contrôle et inspection des Affaires Sociales

K1504 : Contrôle et inspection du Trésor Public

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Semestre 5 :

Enseignements obligatoires :

Droit administratif (juridictions/responsabilité/légalité)

Droit constitutionnel

Economie générale
 Libertés publiques
 Langue vivante
 TD de Droit administratif
 TD de Droit constitutionnel
 TD d'Economie générale

Dispositif Accompagnement et Réussite :
 Soutien aux étudiants en Droit public et Economie
 Préparation aux épreuves des concours :
 Préparation aux épreuves de droit public et d'économie
 Dispositif d'éveil à la Recherche :
 TD de Recherche et d'analyse documentaire dans le champ de l'administration publique
 Dispositif de Professionnalisation :
 TD PEC : méthodologie de valorisation des compétences

Enseignement optionnels :
 Introduction au Droit
 Réformes de l'Etat et des Collectivités Territoriales
 Problèmes sociaux et économiques contemporains

Semestre 6 :
 Enseignements obligatoires :
 Droit administratif (les activités)
 Droit européen
 Finances publiques
 Politiques et questions sociales
 Langue vivante
 TD de Droit administratif
 TD de Droit européen
 TD de Finances publiques

Dispositif Accompagnement et Réussite :
 Soutien aux étudiants en Droit public et Finances publiques
 Préparation aux épreuves des concours :
 Préparation aux épreuves de droit public et de Finances publiques
 Dispositif d'éveil à la Recherche :
 TD de méthodologie de la note de synthèse
 Dispositif de Professionnalisation :
 TD PEC : initiation à la conduite de projet (proposition d'actions)
 Stage obligatoire

Enseignement optionnels :
 Droit du travail
 Droit pénal
 Problèmes internationaux contemporains

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Toute personne ayant dispensé un enseignement (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur : responsable pédagogique, directeur de l'IPAG, directeur des études, membres de l'équipe pédagogique.
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Toute personne ayant dispensé un enseignement (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur : responsable pédagogique, directeur de l'IPAG, directeur des études, membres de l'équipe pédagogique.
En contrat de professionnalisation	X	

Par candidature individuelle	X	Toute personne ayant dispensé un enseignement (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur : responsable pédagogique, directeur de l'IPAG, directeur des études, membres de l'équipe pédagogique.
Par expérience dispositif VAE	X	Jury annuel proposé par le directeur de l'IPAG et validé par le Président de l'Université.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 1er Aout 2011

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 septembre 2014

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur

Références autres :

Arrêté du 25 novembre 2010 relatif aux habilitations de l'Université Lille 2 à délivrer des diplômes nationaux.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Se reporter au site Internet de l'IPAG de Lille : <http://www.ipag.univ-lille2.fr/>
rubrique [Réussite aux concours]

Autres sources d'information :

Lieu(x) de certification :

Université Lille 2 droit et santé : Nord-Pas-de-Calais Picardie - Nord (59) [Lille]
IPAG
1, Place Déliot
59000 Lille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IPAG
1, Place Déliot
59000 Lille

Historique de la certification :